

## 1. Introduction

Cet ouvrage constitue le quatorzième rapport annuel présenté au Conseil de l'Europe sur les principaux aspects de l'évolution actuelle des migrations internationales en Europe. Elaborés à intervalles réguliers et sans interruption au cours de la dernière décennie, ces rapports rendent compte de l'évolution des migrations internationales sur le continent depuis les grands bouleversements politiques des années 1989-1991.

Lors de leur réunion à Luxembourg en 1991, les ministres du Conseil de l'Europe chargés des migrations se sont trouvés face à une situation nouvelle et sans précédent. Voilà que soudain une migration massive venue de l'Est semblait devoir déferler sur les eldorados d'Europe occidentale. Des flux croissants originaires du Sud créaient une nouvelle «frontière migratoire» le long des côtes septentrionales de la Méditerranée. Traditionnels pays d'émigration, l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal devaient dès lors se rendre à l'évidence et réaliser qu'ils étaient devenus des pays d'immigration. Un nouveau régime d'asile s'est instauré lorsque les problèmes générés par le morcellement de la Yougoslavie ont conduit les Etats à rechercher un système de protection temporaire. En Europe centrale et orientale, les migrations à dominante ethnique étaient courantes, faisant souvent suite à celles qui avaient débuté après la seconde guerre mondiale et qui avaient cessé avec l'apparition du rideau de fer. D'autres mouvements ethniques venaient des coressortissants «retournant» dans leur pays; d'autres encore concernaient les populations déplacées sous le régime communiste. De nouveaux flux de nature économique se sont produits entre l'Est et l'Ouest, et également à l'intérieur de l'Europe centrale et orientale. Certains furent permanents, d'autres, nombreux, de courte durée, et une nouvelle terminologie a vu le jour pour les définir: touristes travailleurs, migrations pendulaires, petit commerce et migration de transit.

Les années 1995-2000 ont été marquées par l'intégration accrue de l'Europe centrale et orientale à l'ensemble du système migratoire européen. D'un point de vue politique, la gestion des migrations a pris une importance croissante. Vers le milieu des années 1990, on pouvait affirmer que l'Europe s'était bien adaptée à un régime migratoire nouveau, bien que l'on ne sache pas très bien comment gérer les retombées de la crise yougoslave. Certains éléments du tableau restaient flous, en particulier en Europe orientale et dans l'ex-URSS, où les systèmes de données restaient insuffisants. Par ailleurs, l'ampleur croissante des migrations clandestines, du trafic de main-d'œuvre et de la contrebande humaine commençait à poser problème. Alors que les systèmes migratoires d'Europe orientale et occidentale, autrefois

indépendants, fusionnaient, certains pays de l'Est devenaient aussi des pays d'immigration.

Aujourd'hui, les questions urgentes ne sont plus les mêmes qu'il y a dix ans. Les migrations répertoriées sont relativement stables, exception faite de l'intégration d'un grand nombre d'anciens immigrés clandestins amnistiés par la suite. Les pays d'Europe occidentale sont de plus en plus préoccupés par les problèmes que pose le vieillissement de leurs populations et par le rôle que les migrations internationales pourraient être appelées à jouer. Ils réalisent en outre que la démographie des populations immigrées sera un élément important de l'évolution future des populations en Europe (Haug, Compton et Courbage, 2002). La réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains domaines réside dans une plus grande ouverture sur l'étranger; il existe déjà des signes d'une concurrence mondiale pour attirer les personnes hautement qualifiées. Les migrations non enregistrées et clandestines demeurent problématiques, mais il n'existe pas de preuves tangibles démontrant que le phénomène s'amplifie. En fait, certaines données suggèrent même que ce phénomène pourrait être en recul; mais elles pourraient aussi bien refléter le fait que les flux irréguliers empruntent de nouvelles voies d'immigration, moins contrôlées.

Ce qui semble se dessiner, c'est l'émergence d'un espace économique européen plus intégré, caractérisé par la coexistence d'anciennes et de nouvelles formes de mobilité. Les mouvements de population informels et de courte durée sont désormais très fréquents, bien qu'il subsiste des parallèles remarquables avec la vague d'arrivées de travailleurs immigrés dans les décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale.

A moyen terme, le plus gros problème sera celui des conséquences du dernier élargissement de l'Union européenne, qui a vu arriver dix nouveaux pays et 75 millions de personnes. L'expérience du passé et de nombreuses études sur cet élargissement ne laissent pas présager d'autres mouvements de grande ampleur en provenance de ces nouveaux pays vers les anciens Etats membres, bien qu'une nouvelle répartition des populations semble inévitable à mesure que les économies de l'Union seront plus intégrées. Mais il ne fait guère de doute que l'attrait de l'ensemble de l'espace européen ira croissant.